

## COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- n'abandonnent pas leurs responsabilités en matière de gestion, même si elles demeurent ouvertes aux sensibilités culturelles et font preuve de tact dans leurs relations interpersonnelles. Pour cela, elles :
  - n'adoptent pas les conceptions ni les pratiques locales uniquement pour éviter d'être perçues comme des ethnocentriques
  - peuvent communiquer leurs attentes aux autres pour ce qui est des objectifs et des processus de la mission
  - peuvent se montrer critiques et exigeantes quand cela s'impose (après avoir soigneusement évalué les facteurs déterminants)
  - appliquent des méthodes pour faire face aux cas d'inaction ou d'action inappropriée
  - sont claires, vis-à-vis de toutes les personnes concernées, quant aux avantages et aux risques mutuels de l'entreprise
  - appliquent des méthodes, culturellement appropriées, pour ce qui est de la rétroaction, des récompenses et des sanctions dans la gestion du personnel local (et également du personnel expatrié)
  - peuvent maintenir des relations harmonieuses, même en cas de désaccord avec les collègues
  - formulent des idées novatrices pour réaliser les objectifs de la mission

